

## Réunion du 02 août 2019

### Etaients présents :

Présents: MM. VIROL JP, CHANTEGREIL F, ROIG P, DELPEY F, BOUILLERE S, BIBIE Y,

Mmes : CLUZEAU M, WEINACHTER N, FAUVEAUX S.

-Absents excusés: BLANC JP, CHANTEGREIL E.

Pouvoirs : M. BLANC JP à M. VIROL JP

Secrétaire de séance élu(e) : Mme CLUZEAU M.

M. le Maire ouvre la séance en donnant lecture au Conseil du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2019. Celui-ci n'amène aucun commentaire.

### Ordre du jour :

#### **Attribution du marché de travaux de voirie après consultation.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L2121-29,

Vu les articles L2123-1-1° et R 2123-1 1°, R 2123-4, R 2123-5 du code de la commande publique 2019,

Considérant le tableau d'analyse des offres jointes au présent projet de délibération,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation pour les travaux de voirie 2019 a été lancée, conformément à la réglementation du code de la commande publique 2019.

A l'issue de la publication du marché, la commission chargée de l'analyse des offres propose de retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant de 145 139,27 € TTC (120 949,39 € HT), conformément au tableau d'analyse ci joint.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 145 139,27 € TTC (120 949,39 € HT)
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter les marchés.

#### **Questions diverses :**

- ↪ Chemin de Chamaly à reprendre par les cantonniers.
- ↪ L'adjoint technique en arrêt maladie est remplacée par une de ses collègues pour le ménage à l'école.
- ↪ Nouvel emploi du temps des cantonniers : Cédric seul le lundi ; mercredi AM Didier ; Jeudi Didier ; Vendredi matin Cédric et Didier ; Vendredi AM Cédric  
Mise en place d'un cahier pour le suivi de la consommation de fioul et pour le suivi des travaux.

La séance est levée à 20 h 40.